

**Avenant N°1 au marché d'assurance
de protection juridique - PNAS CFDP**

Le Maire de la commune de Crégy-lès-Meaux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

Vu la délibération N°4-033-13/2020 du 23 mai 2020 relative aux délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal, autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la décision N°2022/11 du 14 décembre 2022 attribuant le marché d'assurance des responsabilités à PNAS / AREAS / CFDP pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2023,

Vu l'appel de cotisation de la protection juridique 2025 s'élevant à 1250.76€ TTC,

Vu la proposition d'avenant, prenant en compte la sinistralité de la collectivité, en augmentant la prime annuelle à 3001.70€ TTC pour l'année 2026, dernière année du contrat,

Considérant la multiplication des sinistres liés à la protection juridique,

DECIDE

Article 1 :

De conclure un avenant N°1 avec PNAS CFDP pour le marché d'assurance de protection juridique afin de prendre en compte l'augmentation de la prime annuelle.

Article 2 :

Les dépenses seront imputées au chapitre 011 « Charges à caractère général ».

Article 3 :

Le Conseil Municipal sera informé lors de sa prochaine réunion de la présente décision.

Fait à Crégy-lès-Meaux, le 12 août 2025

P°/Le Maire empêché,

Le 2^{ème} Adjoint au Maire,

Luc AIREAULT



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle 77008 Melun cedex, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication/affichage. Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 27/08/2025

Application agréée E-legalite.com

Mairie de Crégy-lès-Meaux - 28, rue Jean Jaurès - 77124 CREGY LES MEAUX

01 60 23 48 88 – mairie@cregylesmeaux.fr

www.cregylesmeaux.fr